



16ème législature

Question N° : 6418	De M. Jocelyn Dessigny (Rassemblement National - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > agroalimentaire	Tête d'analyse > Fermeture de la sucrerie Tereos d'Escaudœuvres	Analyse > Fermeture de la sucrerie Tereos d'Escaudœuvres.
Question publiée au JO le : 21/03/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jocelyn Dessigny attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la décision du groupe Tereos d'engager un projet de réorganisation de son activité professionnelle menant à la fermeture de la sucrerie sur le site d'Escaudœuvres. Le groupe Tereos, pourtant conforté à hauteur de 5,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, prévoit, selon ses dires, pour répondre aux enjeux de décarbonation et de modernisation de ses infrastructures ainsi que pour prévoir les évolutions agricoles prochaines, de mettre en place ce projet menant à la fermeture de 3 sites sur le territoire national, ceux de Morains et Haussimont dans la Marne et celui d'Escaudœuvres pour la région des Hauts-de-France, qui se trouve être la dernière sucrerie du département du Nord encore en activité et pour laquelle plus de soixante millions d'euros ont été investis. Cette fermeture, menant à la suppression de 129 postes sur les 153 actuels, représente une nouvelle catastrophe économique et sociale dans un secteur déjà durement touché par la désindustrialisation et le chômage. Sachant qu'un emploi chez Tereos à un coefficient de 15 selon les études menées par le groupe lui-même, avec la disparition d'Escaudœuvres, ce ne sont pas 129 mais 1 935 emplois qui sont en danger, ainsi que les commerces de la commune et de celles qui la jouxte. Ce projet ne peut être que source d'inquiétude à l'avenir et d'autres décisions de ce genre pourraient avoir les mêmes répercussions sur des sites similaires, notamment dans le département de l'Aisne, qui compte 2 sucreries sur les 9 sites que compte le groupe dans les Hauts-de-France à Origny-Sainte-Benoite et Bucy-le-Long. Déjà sous le joug de la surtransposition des normes écrasantes de la part de l'Union européenne, la dynamique que connaît la région Hauts-de-France depuis plusieurs années voit la filière betteravière et sucrière menacée de disparition. Le département de l'Aisne, symbole et fleuron de cette filière industrielle, s'est vu durant ces dernières décennies dépouiller de la plupart de ses sucriers par décisions des économistes européens et par manque de protection des industries de la part de l'État. Face à cette décision du groupe Tereos ne faisant qu'accroître le déclin de l'industrie betteravière déjà mise à mal, notamment par la décisions récente du Gouvernement de se plier encore une fois au dictat de l'Union européenne sur la suppression de dérogation d'utilisation des néonicotinoïdes par les agriculteurs français sans avoir de solutions efficaces en compensation, M. le député souhaite connaître la position de M. le ministre sur ce sujet. Il souhaite également connaître les démarches qui seront entreprises afin de trouver une solution pérenne et individuelle pour tous les salariés menacés par cette fermeture et celles qui pourraient suivre.